

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

06178200

17 NOV. 2006



Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/11/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **Société Européenne de Recherche sur les Radiations (European Radiation Research Society)**

Forme juridique : **Association Internationale Sans But Lucratif**

Siège : **CHU du Sart Tilman, Tour de Pathologie (B35), 4000 Liège 1.**

N° d'entreprise : **408294279**

Objet de l'acte : **Modification du siège et de la composition du bureau de l'A.I.S.B.L.**

Président : Geza Safrany (Hongrie)	2007-2008
Vice-président : Mohi Rezvani (Angleterre)	2007-2008
Président honoraire : Christian Streffer (Allemagne)	(2006-2008, non rééligible)
Secrétaire-Trésorier : Louis de Saint-Georges (Belgique)	(2006-2008, rééligible)
Membres du Conseil:	
- Jusqu'en 2008 (non rééligible)	
Marlis Frankenberg-Schwager (Allemagne)	2001-2008
Gianfranco Grossi (Italie)	2001-2008,
Jan Wondergem (Pays-Bas)	2001-2008
- Jusqu'en 2008 (rééligible)	
Christine Blattner (Allemagne)	2005-2008
Jan Österreicher (Tchéquie)	2005-2008
Dominique Thierry (France)	2005-2008
Andrzej Wojcik (Pologne)	2005-2008
- Jusqu'en 2010 (rééligible)	
Abderrafi Benotmane (Belgique)	2007-2010
- Jusqu'en 2010 (non rééligible)	
Synnöve Sundell-Bergman (Suède)	2003-2010
Le mandat de Synnöve Sundell-Bergman a été renouvelé à l'unanimité.	

En date du 25 Août 2006, l'Assemblée générale a noté le départ de Monsieur Gianfranco GROSSI du poste de Président

Monsieur Geza SAFRANI, Vice président, est nommé Président.

Monsieur Mohi REZVANI a été élu Vice Président.

Le mandat de Synnöve Sundell-Bergman, membre du bureau, est reconduit pour une période de 4 ans
Monsieur M. Abderrafi Benotmane, accepté comme membre, est élu membre du bureau à l'unanimité

Nouveau siège de l'A.I.S.B.L.

C/O Dr Louis de Saint-Georges

SCK/CEN Avenue Hermann Debroux, 40, 1160 Bruxelles

Dr. Louis de SAINT GEORGES
Secrétaire Trésorier

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature